|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TEMPS CLIMAT EAU | **Organisation météorologique mondiale****COMMISSION DES OBSERVATIONS,** **DES INFRASTRUCTURES ET DES SYSTÈMES D’INFORMATION****Deuxième session**24-28 octobre 2022, Genève | **INFCOM-2/Doc. 5.3** |
| Présenté par:Président de séance 24.X.2022**VERSION APPROUVÉE** |

**POINT 5 DE L’ORDRE DU JOUR: PROGRAMME DE TRAVAIL ACTUEL ET FUTUR DE LA COMMISSION**

# POINT 5.3 DE L’ORDRE DU JOUR: orientation stratégique de l’INFCOM

# Orientation stratégique de l’INFCOM

|  |
| --- |
|  |
|  |

# Projet de décision

## Projet de décision 5.3/1 (INFCOM-2)

### Orientation stratégique de l’INFCOM

### La Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d’information décide:

1) De prendre note de l’actuel projet de document relatif à sa stratégie, présenté sous la référence [INFCOM-2/INF. 5.3](https://meetings.wmo.int/INFCOM-2/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/INFCOM-2/InformationDocuments/INFCOM-2-INF05-3-INFCOM-STRATEGIC-APPROACH_fr-MT.docx&action=default),

2) De demander à son président de poursuivre, en consultation avec le Groupe de gestion, l’élaboration du document, puis de le finaliser pour le Dix-neuvième Congrès météorologique mondial,

3) De demander à son président de continuer d’actualiser le document sur la base de la décision qui sera prise par le Dix-neuvième Congrès au sujet du Plan stratégique de l’OMM pour la période 2024‑2027,

4) D’inviter les Membres à passer en revue le projet d’approche stratégique, tel que présenté dans le document [INFCOM-2/INF. 5.3](https://meetings.wmo.int/INFCOM-2/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/INFCOM-2/InformationDocuments/INFCOM-2-INF05-3-INFCOM-STRATEGIC-APPROACH_fr-MT.docx&action=default), et à faire part de leurs observations au Secrétariat, pour permettre au président de parachever ce document avant le Dix‑neuvième Congrès; [Chine]

5) De demander à son président de tenir compte des connaissances acquises lors de l’organisation de ses activités de promotion de l'égalité hommes-femmes 2020-2023 pour étayer la mise à jour de son approche stratégique, et d’incorporer les éléments pertinents dans le Plan stratégique de l’OMM pour la période 2024-2027; [Royaume-Uni]

6) De demander à son président d’examiner les recommandations formulées dans le livre blanc de la plate-forme consultative ouverte de l’OMM au sujet du rôle futur des Services météorologiques et hydrologiques nationaux pour étayer la mise à jour de son approche stratégique, et d’incorporer les éléments pertinents dans le Plan stratégique de l’OMM pour la période 2024-2027 [Royaume-Uni].

Pour plus d’informations, voir le document [INFCOM-2/INF. 5.3](https://meetings.wmo.int/INFCOM-2/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/INFCOM-2/InformationDocuments/INFCOM-2-INF05-3-INFCOM-STRATEGIC-APPROACH_fr-MT.docx&action=default).

\_\_\_\_\_\_\_

Justification de la décision: Compte tenu du Plan stratégique de l’OMM pour la période 2020-2023 et de la décision que devrait prendre le Dix-neuvième Congrès météorologique mondial au sujet du nouveau Plan stratégique pour la période 2024-2027 selon la [décision 10 (EC-75)](https://meetings.wmo.int/EC-75/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/EC-75/French/2.%20Version%20provisoire%20du%20rapport%20(documents%20approuv%C3%A9s)/EC-75-d04(1)-APPROACH-TO-THE-STRATEGIC-PLAN-2024-2027-approved_fr.docx&action=default) – Démarche relative à l’élaboration du Plan stratégique 2024-2027, le président de l’INFCOM, d’entente avec le Groupe de gestion, a amorcé l’élaboration d’un plan stratégique de mise en œuvre pour l’INFCOM, couvrant la période 2022 à 2027 et présenté à la deuxième session de cette commission sous la référence INFCOM-2/INF. 5.3.

Le présent document a pour objet de décrire les travaux à mener par l’INFCOM au cours des cinq prochaines années (2022-2027), de même que la manière dont la Commission contribuera à la mission et aux objectifs de l’OMM. Il définira les enjeux de ses activités, ainsi que leurs objectifs, leur orientation stratégique et les principes directeurs qui les régissent. Ce document établira les grandes priorités à moyen et à long terme, ainsi que les activités que l’INFCOM prévoit de mener pour gérer ces priorités. Il est destiné à être lu et compris par des experts comme par des profanes. Il est proposé d’améliorer encore ce document en tenant compte des décisions prises par l’INFCOM lors de sa deuxième session ainsi que d’autres décisions stratégiques que prendront le Conseil exécutif et le Congrès pour lesquelles l’INFCOM aura un rôle à jouer.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_